



## Tarte au citron - DIY

Version: 1

Date de version: 08/04/2022

Langue: FR

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

# Fiche de Données de Sécurité

section

## 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Tarte au citron - DIY.  
Numéro UFI : KJC2-5JDD-A00R-P9C6

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Liquide aromatisé pour recharge de cigarette électronique.  
Utilisations contre indiquées : Aucune donnée disponible.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : **Nom** : SUNNY SMOKER.  
**Rue** : 91 avenue Jean-Baptiste Clément.  
**Code postal/Ville** : 92100 Boulogne-Billancourt.  
**Pays** : France:  
**Téléphone** : +33 (0)1 83 81 40 70.  
**Email** : Reglementation@sunnysmoker.fr.

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

France :  
+ 33 (0)1 45 42 59 59.



## section 2 Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] :

H226	Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables.
H317	Skin Sens. 1A	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Aquatic Chronic 3	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

##### Pictogrammes de danger



##### Mention d'avertissement

Attention

##### Mentions de danger

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

##### Mises en garde

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.

##### Mises en garde - Prévention

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.

##### Mises en garde - Réponse

P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

##### Mises en garde - Élimination

P501	Éliminer le contenu/récipient dans ...
------	--

### 2.3 Autres dangers

Pas de données disponibles



## section 3 Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Le mélange ne contient pas de substances classées comme substances extrêmement préoccupantes (SVHC) par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) conformément à l'article 57 du règlement REACH: <http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>.

Substance	Concentration (%)	Limites de concentration spécifiques	Classification
<b>ethyl acetate [1]</b>			
N°CAS	141-78-6	C < 0.067%	
N°EC	205-500-4		
N°IDX	607-022-00-5		
<b>acetic acid [1]</b>			
N°CAS	64-19-7	C < 0.01675%	
N°EC	200-580-7		
N°IDX	607-002-00-6		

[1] Substances pour lesquelles des limites maximales d'exposition en milieu de travail sont disponibles.

### 3.3 Remarque

Texte intégral des phrases H- et EUH- : voir la section 16.

## section 4 Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Conseils généraux :

En cas de doute ou si des symptômes sont observés, consulter un médecin.

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (montrer le mode d'emploi ou la fiche de données de sécurité si possible).

Ne pas laisser la personne affectée sans surveillance.

Transporter la victime hors de la zone de danger.

Garder la personne affectée au chaud, immobile et couverte.

Retirer la personne affectée de la zone dangereuse et l'allonger.

#### En cas d'inhalation :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Fournir de l'air frais.

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

#### Après contact avec la peau :

Laver avec de l'eau et du savon.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et trempés.

Après un contact cutané, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux :



## Tarte au citron - DIY

En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologiste.  
Rincer soigneusement et abondamment avec un bain oculaire ou de l'eau.

### En cas d'ingestion :

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche.  
NE PAS faire vomir.

Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente ou une personne avec des crampes.

### Protection des sauveteurs :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.  
Premiers secours : faites attention à l'autoprotection !.

## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquette (voir section 2.2) et/ou à l'article 11.

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Notes pour le médecin :**  
Traitement symptomatique.

# section 5 Mesures de lutte contre l'incendie

## 5.1 Moyens d'extinction

### Moyens d'extinction appropriés :

Mousse.  
Poudre d'extinction.  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).  
Sable.

### Moyens d'extinction inappropriés :

Jet d'eau.

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La formation de gaz toxiques est possible pendant le chauffage ou en cas d'incendie.

## 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant et des vêtements de protection chimique.

## 5.4 Informations complémentaires

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie.  
Coordonner les mesures de lutte contre les incendies dans les installations environnantes.  
Écarter les conteneurs non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut se faire en toute sécurité.  
Faites preuve de prudence lors de l'application de dioxyde de carbone dans des espaces confinés. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène.  
Utiliser un jet de pulvérisation d'eau pour protéger le personnel et pour refroidir les conteneurs en danger.  
Recueillir les eaux d'extinction contaminées séparément. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les eaux de surface.



### section **6** Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.  
Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Mettre les personnes en sécurité.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Utiliser une protection respiratoire appropriée.

#### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

S'assurer que les déchets soient collectés et contenus.  
Aucune mesure spéciale pour l'environnement n'est nécessaire.  
En cas de fuite de gaz ou d'entrée dans les voies d'eau, le sol ou les égouts, informer les autorités responsables.  
Éviter le rejet dans l'environnement.  
Couvrir les canalisations.  
Veiller à ce que toutes les eaux usées soient recueillies et traitées par une usine de traitement des eaux usées.  
Ne pas laisser pénétrer dans le sol/sous-sol.  
Ne pas laisser entrer dans les eaux de surface ou dans les égouts.  
Contenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.  
Contenir les fuites ou déversements dans des armoires avec des plateaux amovibles.

#### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Traiter le matériau recueilli conformément à la section sur l'élimination des déchets.  
Recueillir dans des conteneurs fermés et appropriés pour l'élimination.  
Nettoyer soigneusement les zones et objets contaminés en respectant les réglementations environnementales.  
Ventiler la zone concernée.  
Absorber avec une substance liant les liquides (ex: sable, terre de diatomées, liant d'acides, liant universel).  
Essuyer avec une matière absorbante (en tissu, par exemple, laine).

#### **6.4 Référence à d'autres sections**

Manipulation sécuritaire : voir la section 7.  
Élimination des déchets : voir la section 13.  
Équipements de protection individuelle : voir la section 8.

#### **6.5 Informations complémentaires**

Pas de données disponibles

### section **7** Manipulation et stockage

#### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Mesures de protection :**  
Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.



## Tarte au citron - DIY

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Retirer les condensats de fumée périodiquement des hottes aspirantes, des conduits et autres surfaces (porter des vêtements de protection individuelle!) car il y a un risque d'incendie.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Si la ventilation locale par aspiration n'est pas possible ou ne suffit pas, l'ensemble de la zone de travail doit être ventilé par des moyens techniques.

Tenir à l'écart des sources de chaleur (par exemple, des surfaces chaudes), des étincelles et des flammes nues.

Établir la mise à la terre des conteneurs, des appareillages, des pompes et des installations de ventilation.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.

Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).

Les égouts et les conduits doivent être protégés contre l'entrée du produit.

Ne mettez pas de chiffons imprégnés de produits dans vos poches de pantalon.

Prévoir des conteneurs de rétention, par exemple, un plancher sans écoulement.

Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.

Les vapeurs/aérosols doivent être contenus directement au point d'origine.

Éviter de respirer les gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

### **Conseils sur l'hygiène professionnelle en général :**

Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

Retirer les vêtements souillés ou contaminés.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et trempés.

Les vêtements de ville doivent être rangés séparément des vêtements de travail.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Travailler dans des zones bien ventilées ou utiliser une protection respiratoire appropriée.

## **7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Maintenir le récipient en position verticale afin d'éviter les fuites.

### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Assurer une ventilation adéquate de la zone de stockage.

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Utiliser un drainage isolé pour empêcher un déversement sur le sol.

### **Précautions pour le stockage en commun :**

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matériaux combustibles.

Conserver dans l'emballage d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des matières combustibles.

### **Informations complémentaires sur les conditions de stockage :**

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

## **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Outre les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.



## section 8 Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle :

Substance	Valeur	Unité	Type
acetic acid CAS : 64-19-7 (FR)	29	mg/m <sup>3</sup>	Valeur limite d'exposition (8 heures)
ethyl acetate CAS : 141-78-6 (FR)	400	ppm	Valeur limite d'exposition (8 heures)
ethyl acetate CAS : 141-78-6 (FR)	734	mg/m <sup>3</sup>	Valeur limite d'exposition (8 heures)
acetic acid CAS : 64-19-7 (FR)	10	ppm	Valeur limite d'exposition (15 minutes)
acetic acid CAS : 64-19-7 (FR)	50	mg/m <sup>3</sup>	Valeur limite d'exposition (15 minutes)
ethyl acetate CAS : 141-78-6 (FR)	1,468	mg/m <sup>3</sup>	Valeur limite d'exposition (15 minutes)

#### Valeurs limites biologiques :

Pas de données disponibles

#### Limites d'exposition en utilisation prévue :

Pas de données disponibles

#### Remarque :

Pas de données disponibles

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique appropriées :

Voir la section 7. Aucune mesure supplémentaire nécessaire.

Les mesures techniques et l'utilisation de méthodes de travail adéquates sont prioritaires sur les équipements de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.

#### Équipement de protection individuelle :



#### Protection des yeux et du visage

: **Protection oculaire appropriée :**

Aucune donnée disponible.

Porter un équipement de protection oculaire.

#### Protection de la peau

: **Protection des mains :**

**Type de gants appropriés :**

Aucune donnée disponible.

Porter des gants de protection.

**Mesures de protection des mains supplémentaires :**

Ne pas porter de gants à proximité de machines et des outils rotatifs.

N'utiliser les gants qu'une seule fois.





## Tarte au citron - DIY

### Remarque :

Pour manipuler des substances chimiques, des gants de protection répondant aux normes CE (avec les quatre chiffres de contrôle) doivent être portés.

La qualité des gants de protection à résistance chimique doit être choisie en fonction de la concentration et la quantité spécifiques des substances dangereuses sur le lieu de travail.

Pour des besoins particuliers, il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection mentionnés ci-dessus aux produits chimiques auprès du fournisseur de ces gants.

Les délais de rupture et les propriétés de gonflement de la matière doivent être pris en considération.

### Protection du corps :

#### Vêtement de protection approprié :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.  
Blouse de laboratoire.

### Protection respiratoire

#### Protection respiratoire nécessaire :

Si des mesures d'aération ou de ventilation techniques ne sont pas possibles ou suffisantes, une protection respiratoire doit être portée.

#### Appareil de protection respiratoire :

Aucune donnée disponible.  
Porter une protection respiratoire.

### Remarque :

Utiliser seulement l'équipement de protection respiratoire homologué CE doté d'un numéro de contrôle à quatre chiffres.

La classe du filtre doit être adaptée à la concentration maximale de contaminants (gaz/vapeurs/aérosols/particules) qui peut être atteinte lors de la manipulation du produit. Si la concentration est dépassée, un appareil respiratoire isolant doit être utilisé.

Respecter les délais d'usure tels que spécifiés par le fabricant.

### Contrôles liés à la protection de l'environnement :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

### Contrôle de l'exposition des consommateurs :

Pas de données disponibles

## 8.3 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

# section 9 Propriétés physiques et chimiques

## 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	:	Liquide
Couleur	:	Divers
Odeur	:	Pas de données disponibles
Seuil olfactif	:	Pas de données disponibles
pH	:	3,92
Point de fusion/point de congélation	:	Pas de données disponibles





<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	:	Pas de données disponibles
<b>Point d'éclair</b>	:	46°C
<b>Taux d'évaporation</b>	:	Pas de données disponibles
<b>Inflammabilité</b>	:	Pas de données disponibles
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	:	Pas de données disponibles
<b>Pression de vapeur</b>	:	Pas de données disponibles
<b>Densité de vapeur</b>	:	Pas de données disponibles
<b>Densité relative</b>	:	Pas de données disponibles
<b>Solubilité(s)</b>	:	Pas de données disponibles
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau (journal KOC)</b>	:	Pas de données disponibles
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	:	Pas de données disponibles
<b>Température de décomposition</b>	:	Pas de données disponibles
<b>Viscosité</b>	:	Pas de données disponibles
<b>Propriétés explosives</b>	:	Pas de données disponibles
<b>Propriétés comburantes</b>	:	Pas de données disponibles
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	:	Pas de données disponibles
<b>Log Kow</b>	:	Pas de données disponibles

### 9.2 Autres informations de sécurité

Pas de données disponibles

## section 10 Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable avec un stockage à des températures ambiantes normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse quand manipulé et stocké conformément aux dispositions recommandées.

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

### 10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas quand utilisé conformément aux utilisations prévues.



### 10.7 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

## section 11 Informations toxicologiques

### 11.1 Toxicité orale aiguë

Le produit n'est pas classé.

#### Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

#### Substances :

##### • ethyl acetate (CAS: 141-78-6) :

Espece : Rat  
Sexe : Pas de données disponibles  
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	>	5 620	mg/kg bw

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

##### • acetic acid (CAS: 64-19-7) :

Espece : Rat  
Sexe : mâle femelle  
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	3310	mg/kg bw

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

### 11.2 Toxicité aiguë par voie cutanée

Le produit n'est pas classé.

#### Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

#### Substances :

Pas de données disponibles

### 11.3 Toxicité aiguë par inhalation

Le produit n'est pas classé.

#### Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

#### Substances :

##### • ethyl acetate (CAS: 141-78-6) :

Espece : Rat  
Sexe : mâle femelle  
Directives : Pas de données disponibles  
Voie d'administration : inhalation: vapeur  
Durée d'exposition/valeur : 6



## Tarte au citron - DIY

Durée d'exposition/unité : heure

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
LCLo:		=	6000	ppm

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

• **acetic acid (CAS: 64-19-7) :**

Espece : Rat  
Sexe : Pas de données disponibles  
Directives : Pas de données disponibles  
Voie d'aministration : inhalation: vapeur  
Durée d'exposition/valeur : 4  
Durée d'exposition/unité : heures

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
CL50:		>	16000	ppm

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

### 11.4 Corrosion/irritation cutanée

Le produit n'est pas classé.

**Données sur le mélange :**

Pas de données disponibles

**Substances :**

• **acetic acid (CAS: 64-19-7) :**

Type de test : Pas de données disponibles  
Espece : lapin  
Sexe : Pas de données disponibles  
Directives : Ligne directrice 404 de l'OCDE (Acute Dermal Irritation/Corrosion)  
Durée d'exposition/valeur : 4  
Durée d'exposition/unité : heures

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité
-----------	-------	------------	---------------

Conclusion : Effet indésirable observé (corrosif)

### 11.5 Lésions oculaires graves/irritation

Le produit n'est pas classé.

**Données sur le mélange :**

Pas de données disponibles

**Substances :**

• **acetic acid (CAS: 64-19-7) :**

Type de test : in vivo  
Espece : lapin  
Sexe : Pas de données disponibles  
Directives : Ligne directrice 405 de l'OCDE (Acute Eye Irritation/Corrosion)  
Type de méthode : Pas de données disponibles  
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité
-----------	-------	------------	---------------

Conclusion : Effet indésirable observé (irritant)



### 11.6 Sensibilisation de la peau

Le produit n'est pas classé.  
Le produit est classé Skin Sens. 1A selon le règlement de référence.  
Peut provoquer une allergie cutanée.

**Données sur le mélange :**

Pas de données disponibles

**Substances :**

Pas de données disponibles

### 11.7 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Le produit n'est pas classé.

**Données sur le mélange :**

Pas de données disponibles

**Substances :**

Pas de données disponibles

### 11.8 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition ponctuelle)

Le produit n'est pas classé.

**Données sur le mélange :**

Pas de données disponibles

**Substances :**

Pas de données disponibles

### 11.9 Cancérogénicité

Le produit n'est pas classé.

**Données sur le mélange :**

Pas de données disponibles

**Substances :**

Pas de données disponibles

### 11.10 Toxicité pour la reproduction

Le produit n'est pas classé.

**Données sur le mélange :**

Pas de données disponibles

**Substances :**

• **acetic acid (CAS: 64-19-7) :**

Type de test : in vivo  
Espece : Souris  
Sexe : Pas de données disponibles  
Directives : Méthode EU B.31 (Étude de toxicité pour le développement prénatal)  
Voie d'administration : orale: gavage  
Durée d'exposition/valeur : 10  
Durée d'exposition/unité : jours  
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL		=	345	mg/kg bw/jour



## Tarte au citron - DIY

Conclusion : Effet sur la toxicité pour le développement - Voie orale : Aucun effet indésirable observé

### 11.11 Mutagénicité des cellules germinales

Le produit n'est pas classé.

#### Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

#### Substances :

- acetic acid (CAS: 64-19-7) :

Type de test : Mutation génétique  
 Espece : Rat  
 Sexe : Mâle  
 Directives : Méthode UE B.12 (Mutagénicité - Test in vivo du micronoyau des érythrocytes de mammifères)  
 Type de méthode : Test du micronoyau  
 Voie d'administration : inhalation: vapeur  
 Durée d'exposition/valeur : 5  
 Durée d'exposition/unité : jours/semaine  
 Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Cytotoxicité/Toxicité	Opérateur	Valeur	Unité
Conclusion					

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

### 11.12 Sensibilisation des voies respiratoires

Le produit n'est pas classé.

#### Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

#### Substances :

Pas de données disponibles

### 11.13 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

## section 12 Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

#### Substances :

Toxicité aquatique court terme :

- ethyl acetate (CAS: 141-78-6) :

Animaux/Categorie : Poisson



## Tarte au citron - DIY

Espece : S Gairdneri  
Durée du test : 96  
Unité : heures  
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
CL50:	230	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles  
Animaux/Categorie : Crustacés  
Espece : Daphnies cucullata  
Durée du test : 48  
Unité : heures  
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	165	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles  
Animaux/Categorie : algues ou cyanobactéries  
Espece : S. subspicatus  
Durée du test : 48  
Unité : heures  
Directives : OCDE 201

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	48	heures

Remarques : Pas de données disponibles  
• **acetic acid (CAS: 64-19-7)** :  
Animaux/Categorie : Poisson  
Espece : Pas de données disponibles  
Durée du test : 96  
Unité : heures  
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
CL50:	300.82	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles  
Animaux/Categorie : Crustacés  
Espece : Daphnia magna  
Durée du test : 48  
Unité : heures  
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	300.82	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles  
Animaux/Categorie : algues ou cyanobactéries  
Espece : Skeletonema costatum.  
Durée du test : 72  
Unité : heures  
Directives : Pas de données disponibles



## Tarte au citron - DIY

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	300.82	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles  
Animaux/Categorie : micro-organismes  
Espece : Pseudomonas putida.  
Durée du test : 16  
Unité : heures  
Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
NOEC/CEx	1150	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

### Toxicité aquatique long terme :

#### • ethyl acetate (CAS: 141-78-6) :

Animaux/Categorie : Poisson  
Espece : Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)  
Directives : Pas de données disponibles  
Durée d'exposition/valeur : 32  
Durée d'exposition/unité : jours

Paramètre	Valeur	Unité
NOEC/CEx	6.9	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles  
Animaux/Categorie : Crustacés  
Espece : Daphnia magna  
Directives : Pas de données disponibles  
Durée d'exposition/valeur : 21  
Durée d'exposition/unité : jours

Paramètre	Valeur	Unité
NOEC/CEx	2.4	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

#### • acetic acid (CAS: 64-19-7) :

Animaux/Categorie : Poisson  
Espece : Oncorhynchus mykiss (previous name: Salmo gairdneri)  
Directives : OCDE 204  
Durée d'exposition/valeur : 21  
Durée d'exposition/unité : jours

Paramètre	Valeur	Unité
CL50:	52.2	mg/L
NOEC/CEx	34.3	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles  
Animaux/Categorie : Crustacés  
Espece : Daphnia magna  
Directives : OECD 202-II  
Durée d'exposition/valeur : 21  
Durée d'exposition/unité : jours

Paramètre	Valeur	Unité
-----------	--------	-------





## Tarte au citron - DIY

NOEC/CEX	31.4	mg/L
----------	------	------

Remarques : Pas de données disponibles

### Toxicité terrestre court terme :

#### • acetic acid (CAS: 64-19-7) :

Animaux/Categorie : Macroorganismes du sol à l'exception des arthropodes

Espece : Eisenia fetida

Directives : OCDE 207

Durée du test : 14

Unité : jours

Paramètre	Valeur	Unité
CL50:	71.4 - 143	ml/kg

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : arthropodes terrestres

Espece : Poecilus cupreus

Directives : Pas de données disponibles

Durée du test : 14

Unité : jours

Paramètre	Valeur	Unité
-----------	--------	-------

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : Plante

Espece : Pas de données disponibles

Directives : OCDE 208B

Durée du test : 21

Unité : jours

Paramètre	Valeur	Unité
CL50:	40	L

Remarques : Pas de données disponibles

### Toxicité terrestre long terme :

#### • acetic acid (CAS: 64-19-7) :

Animaux/Categorie : Micro-organisme

Espece : Pas de données disponibles

Directives : Pas de données disponibles

Durée du test : 91

Unité : jours

Paramètre	Valeur	Unité
-----------	--------	-------

Remarques : Pas de données disponibles

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

### Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

### Substances :

Pas de données disponibles



### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

**Données sur le mélange :**

Pas de données disponibles

**Substances :**

Pas de données disponibles

### 12.4 Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

**Données sur le mélange :**

Pas de données disponibles

**Substances :**

Pas de données disponibles

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible.

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

### 12.7 Informations écotoxicologiques supplémentaires

Pas de données disponibles

## section 13 Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Élimination des produits/emballages :**

**Codes déchet :**

La répartition des numéros d'identité des déchets/descriptions des déchets doit être effectuée conformément aux recommandations de la CEE, de manière spécifique à l'industrie et aux procédures en question.

**Options de traitement des déchets :**

**Élimination appropriée/Produit :**

Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

Déchets exigeant une surveillance spéciale.

Livraison à une société agréée en élimination des déchets.

**Élimination appropriée/Emballage :**

Les emballages non-contaminés doivent être recyclés ou éliminés.

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

Manipuler les emballages contaminés de la même façon que la substance elle-même.

**Remarque :**

Pour le recyclage, contacter le fabricant.

Collecter les déchets séparément.



## Tarte au citron - DIY

Consulter les autorités compétentes en matière d'élimination des déchets.

Ne pas mélanger avec d'autres déchets.

Les déchets doivent être séparés des autres types de déchets jusqu'à leur élimination.

En ce qui concerne les déchets, ils doivent être vérifiés, si une autorisation de transport est nécessaire.

### 13.2 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

## section 14 Informations relatives au transport

	Transport terrestre (ADR/RID) :	Transport fluvial (ADN) :	Transport maritime (IMDG) :	Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR) :
14.1 Numéro ONU :	1993	1993	1993	1993
14.2 Nom d'expédition des Nations unies :	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport :				
Classe ou division :	3	3	3	3
Étiquette (s) de danger :				
14.4 Groupe d'emballage :	III	III	III	III

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé.

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non réglementé.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non réglementé.

### 14.8 Informations complémentaires

Pas de données disponibles



section **15** Informations réglementaires

**15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Cette FDS a été établie conformément au règlement REACH, y compris ses modifications: règlement REACH (CE) n ° 1907/2006.

Cette SDS a été établie conformément à la réglementation CLP, y compris ses modifications: règlement CLP n ° 1272/2008.

**Législation européenne :**

**Autres réglementations (UE) :**

**La directive 2012/18/UE sur la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses [Seveso III-directive] :**

"Liquides inflammables de catégorie 2 ou catégorie 3 à l'exclusion de la rubrique 4330. La quantité totale susceptible d'être présente dans les installations y compris dans les cavités souterraines étant : 1. Supérieure ou égale à 1.000 t .....A 2. Supérieure ou égale à 100 t mais inférieure à 1.000 t .....E 3. Supérieure ou égale à 50 t mais inférieure à 100 t.....DC Quantité seuil bas au sens de l'article R. 511-10 : 5 000 t Quantité seuil haut au sens de l'article R. 511-10 : 50 000 t".

**Législation européenne :**

**REACH : Annex XVII (Restrictions) :**

Substance	CAS	EC
ethyl acetate	141-78-6	205-500-4
acetic acid	64-19-7	200-580-7

**Tableaux des maladies professionnelles :**

Substance	CAS	EC	N° TMP
ethanol	64-17-5	200-578-6	RG: 84
ethyl acetate	141-78-6	205-500-4	RG: 84

RG 84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette substance/mélange, une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise.

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur.

Pour cette substance/mélange, une évaluation de la sécurité chimique a été élaborée.

Pour ce mélange, les données pertinentes de l'évaluation de la sécurité chimique des substances sont intégrées dans les sections de la SDD.

**15.3 Informations complémentaires**

Pas de données disponibles



## section 16 Autres informations

### 16.1 Indication des changements

Non applicable (première édition de la FDS).

### 16.2 Légende des abréviations et acronymes

N ° CAS : Numéro du Chemical Abstract Service.

IATA : International Air Transport Association.

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses.

DPD : Directive Préparation Dangereuses.

N° ONU: Numéro des Nations Unies.

N° EC : Numéro Commission européenne.

ADN/ADNR : Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.

ADR/RID : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route/Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.

CLP: Classification, étiquetage et emballage.

VPvB : substances très persistantes et très bioaccumulables.

### 16.3 Références bibliographiques et sources de données

Aucune donnée disponible.

### 16.4 Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation décrite dans le règlement (CE) n° 1272/2008.

### 16.5 Phrases pertinentes R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables.
H317	Skin Sens. 1A	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Aquatic Chronic 3	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

### 16.6 Conseils de formation

Reportez-vous aux sections 4, 5, 6, 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

### 16.7 Informations complémentaires

Date de création : 08/04/2022

Date de version : 08/04/2022

Date d'impression : 28/06/2022

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle et sur les réglementations nationales et européennes. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit



## Tarte au citron - DIY

notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux législations en vigueur pour des utilisateurs spécifiques et éviter des effets négatifs sur la santé.

